

2 FRERES VILLEURBANNE 2019
Société en nom collectif
au capital de 1 000 euros
Siège social :
204 avenue Franklin Roosevelt
69500 BRON
848 542 106 RCS LYON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-six, et le trente juin, à dix heures dix, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance :

Sont présents ou représentés :

- B.D.L. PROMOTION, représentant six cent cinquante parts en pleine propriété,
ci.....650 parts. 
- REGENCY Participations & Investissements – R.P.I., représentant deux cents parts
en pleine propriété,
ci200 parts.
- REGENCY COMPAGNIE IMMOBILIERE, représentant cent cinquante parts en
pleine propriété,
ci150 parts. 


Total des parts présentes ou représentées : 1 000 parts en pleine propriété sur les 1 000 parts composant le capital social.

L'assemblée générale réunissant plus de la moitié des parts sociales peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

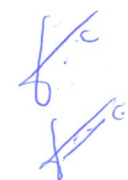
La société B.D.L. PROMOTION, représentée par Monsieur Philippe BOURIOT, préside la séance en qualité d'associé détenant le plus grand nombre de parts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport d'activité du Gérant,
- les comptes annuels : bilan, compte de résultat.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 41 du décret du 3 juillet 1978 ont été tenus à la disposition des associés au siège social dans les délais prévus par ledit article.
L'assemblée générale sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Reddition de comptes du gérant ;
 - Approbation du rapport de la gérance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
 - Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2025 ;
 - Quitus à la gérance ;
 - Affectation des résultats.
- 

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports de la gérance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 1 032 953,61 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat de la gérance et décide d'affecter la somme de 1 032 953,61 euros correspondante à la perte de l'exercice, aux associés au prorata de leurs parts dans le capital social.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures vingt.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant.

Le Gérant

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

2 FRERES VILLEURBANNE 2019

**Société en nom collectif
au capital de 1 000 euros**

**Siège social :
204 avenue Franklin Roosevelt
69500 BRON
848 542 106 RCS LYON**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2026**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-six, et le trente juin, à dix heures dix, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance :

Sont présents ou représentés :

- B.D.L. PROMOTION, représentant six cent cinquante parts en pleine propriété,
ci.....650 parts. 
- REGENCY Participations & Investissements – R.P.I., représentant deux cents parts
en pleine propriété,
ci200 parts.
- REGENCY COMPAGNIE IMMOBILIERE, représentant cent cinquante parts en
pleine propriété,
ci150 parts. 

Total des parts présentes ou représentées : 1 000 parts en pleine propriété sur les 1 000 parts composant le capital social. 

L'assemblée générale réunissant plus de la moitié des parts sociales peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

La société B.D.L. PROMOTION, représentée par Monsieur Philippe BOURIOT, préside la séance en qualité d'associé détenant le plus grand nombre de parts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport d'activité du Gérant,
- les comptes annuels : bilan, compte de résultat.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 41 du décret du 3 juillet 1978 ont été tenus à la disposition des associés au siège social dans les délais prévus par ledit article. L'assemblée générale sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Reddition de comptes du gérant ;
 - Approbation du rapport de la gérance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
 - Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2025 ;
 - Quitus à la gérance ;
 - Affectation des résultats.
- 
- 

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports de la gérance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 1 032 953,61 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat de la gérance et décide d'affecter la somme de 1 032 953,61 euros correspondante à la perte de l'exercice, aux associés au prorata de leurs parts dans le capital social.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures vingt.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant.

Le Gérant



SNC 2 FRERES VILLEURBANNE 2019

204 Avenue FRANKLIN ROOSEVELT

69500 BRON
FRANCE

Plaquette du **01/01/2025** au **31/12/2025**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. L. B.', with a large, stylized flourish extending from the bottom right.

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

2 FRERES VILLEURBANNE 2019

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)				
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production	2 273 546		2 273 546	2 114 009
Produits finis		973 546	-973 546	
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	86 252		86 252	136 610
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	45 676		45 676	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	2 405 473	973 546	1 431 927	2 250 619
Frais émissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	2 405 473	973 546	1 431 927	2 250 619
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

2 FRERES VILLEURBANNE 2019

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 1 000,00)	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		-151 994
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 032 954	-135 759
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-1 031 954	-286 753
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	984 444	1 177 398
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	203 730	52 827
Dettes fiscales et sociales		390
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 275 707	1 306 757
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	2 463 881	2 537 371
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	1 431 927	2 250 619
Renvois :		
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	2 463 881,00	2 537 371,00
(2) Dont emprunts participatifs		

- COMPTE DE RESULTAT -

2 FRERES VILLEURBANNE 2019

du 01/01/2025 au 31/12/2025

			31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				716 000
Production vendue - services	91 425		91 425	151 430
Chiffre d'affaires net	91 425		91 425	867 430
Production stockée			159 537	-669 348
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations, incorporelles et corporelles				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation I (1)			250 962	198 083
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				2 314
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1)			198 297	173 905
Impôts, taxes et versements assimilés			11 526	3 454
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux dépréciations				
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux dépréciations			973 546	
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			757	684
Total des charges d'exploitation II (2)			1 184 125	180 356
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-933 164	17 726
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

- COMPTE DE RESULTAT -

2 FRERES VILLEURBANNE 2019

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (2)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)		
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	99 790	153 485
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	99 790	153 485
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-99 790	-153 485
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-1 032 954	-135 759
Produits Exceptionnels (VII)		
Charges Exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	250 962	198 083
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 283 915	333 842
BENEFICE OU PERTE	-1 032 954	-135 759
Renvois:		
(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(3) dont crédit-bail mobilier :		
(3) dont crédit-bail immobilier :		
(5) dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées :		